



# La flotte européenne concentrée en Espagne, Royaume-Uni, France et Italie

**81 % des bateaux de pêche européens mesurent moins de 12 mètres, ils représentent moins de 10 % du tonnage total de la flotte de pêche européenne.**

Les pays du sud (Grèce, Italie, Espagne et Portugal) possèdent le plus grand nombre de bateaux. Mais il s'agit fréquemment de bateaux de petite taille. La flotte de la Finlande, de la Grèce, de Chypre, de Malte et du Portugal est constituée pour plus de 90 % de bateaux de moins de 12 mètres.

Ainsi, l'Espagne, avec près du quart du tonnage, le Royaume-Uni, la France et l'Italie concentrent 57 % du tonnage total de l'Union européenne.

La Belgique, et surtout les Pays-Bas, dont la flotte est au 5e rang européen par le tonnage, se distinguent par une forte proportion de bateaux de longueur plus élevée.

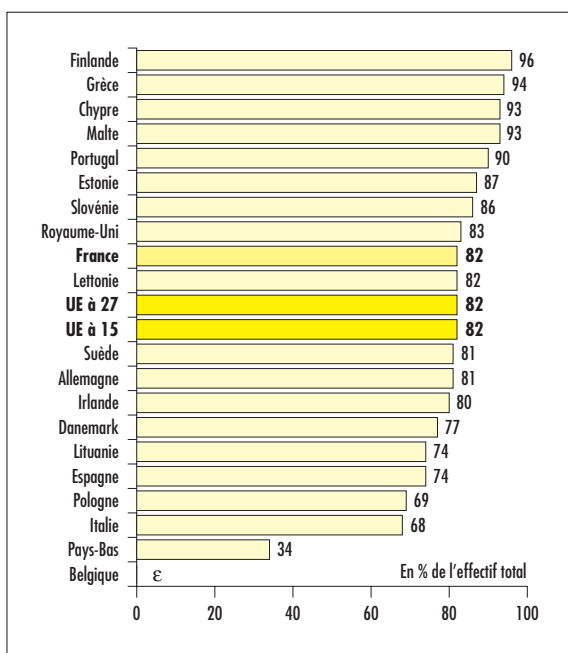
Données chiffrées complémentaires page 36.

## Définitions

La longueur d'un navire correspond à la longueur hors tout, définie comme étant la distance mesurée en ligne droite de l'extrémité avant de la proue à l'extrémité arrière de la poupe.

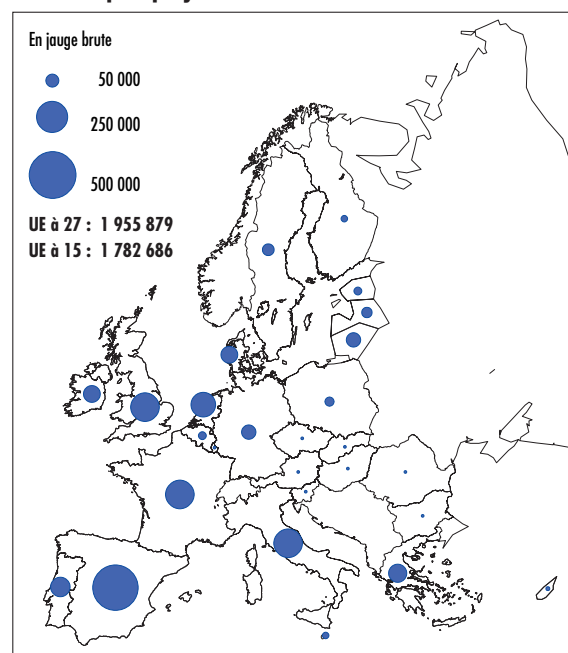
À l'origine, l'unité utilisée pour enregistrer le tonnage des bateaux était la **tonne de jauge brute**, telle que définie par la Convention de Londres. Cette unité a été remplacée par la tonne brute, telle que définie par la Convention d'Oslo. Ce changement a été mis en œuvre sur une période de plusieurs années et à des rythmes différents selon les pays. Le tonnage brut d'un bateau est généralement plus élevé que tonnage de jauge brut. Dès lors, pendant la période de mise en place du nouveau système, des écarts peuvent apparaître entre les différents pays.

## Part des bateaux de moins de 12 mètres dans l'effectif total



Source: Eurostat 2006

## Tonnage de la flotte de pêche de chaque pays



Source: Eurostat 2006